

Commune de LA BIGOTTIÈRE
9, rue de la Mairie
53240 LA BIGOTTIÈRE
Tél. : 02.43.69.40.64
Fax. : 02.43.68.62.34
Mairie.la.bigottiere@wanadoo.fr

Je veux inscrire mon ou mes enfant(s) À la restauration scolaire de La Bigottière

Si votre enfant fréquente l'école maternelle du RPI Alexain, La Bigottière, Saint Germain Le Guillaume, vous pouvez inscrire votre enfant à la restauration scolaire de la Bigottière.

Vous pouvez retirer une fiche d'inscription auprès de la mairie ou auprès de la responsable Mme ALLAIN Martine.

- Les repas étant livrés dès 07h00 du matin en cuisine par la société CONVIVIO, les modifications sur le nombre de repas ne peuvent se faire que la veille au matin.
- Pour les enfants mangeant occasionnellement : Il est demandé aux familles de compléter avec attention la fiche d'inscription distribuée, tous les 15 jours, dans les cahiers de liaison et de la rendre à la date indiquée sur le coupon réponse. Pour les semaines où les enfants ne mangent pas à la cantine, merci de rendre le coupon réponse avec la mention « NÉANT ».
- Toute modification d'inscription à la restauration scolaire : absence ou présence supplémentaire doit être impérativement signalée par un adulte responsable de l'enfant.

◆ Quand prévenir ?

Exemple : Pour une modification le vendredi, vous pouvez appeler jusqu'au Jeudi Matin 09h30 dernier délai.

◆ Où prévenir ?

Uniquement sur le portable de la restauration scolaire – ☎ 07 72 10 17 03
N'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur ou un SMS

Le repas est facturé pour toute absence non signalée ou signalée tardivement (hors délai) ou signalée à la mauvaise personne (personne autre que Mme ALLAIN).